

Résumé

En mars 2000, lors du Conseil européen de Lisbonne, l'UE s'est fixée un « nouvel objectif stratégique » pour les dix années à venir : à savoir, devenir l'économie la plus compétitive et la plus dynamique au monde, basée sur la connaissance, capable d'atteindre un développement économique durable avec plus d'emplois et de meilleure qualité et davantage de cohésion sociale. Ce cadre d'action fixé jusqu'en 2010, est connu comme étant la **Stratégie de Lisbonne**.

.....

La réunion extraordinaire du Conseil européen des 23 et 24 mars 2000 à Lisbonne a permis aux chefs d'Etat et de gouvernement des 15 pays de l'Union européenne de définir un nouvel objectif stratégique dans le but de renforcer l'emploi, la réforme économique et la cohésion sociale. Face au bouleversement induit par la mondialisation et aux défis liés à la nouvelle économie fondée sur la connaissance, le Conseil européen a mis en place une stratégie globale visant à :

- 1 préparer la transition vers une société et une économie fondées sur la connaissance:
 - au moyen de politiques répondant mieux aux besoins de la société de l'information et de la R&D;
 - par l'accélération des réformes structurelles pour renforcer la compétitivité et l'innovation;
 - par l'achèvement du marché intérieur.
- 2 moderniser le modèle social européen en investissant dans les ressources humaines et en luttant contre l'exclusion sociale;
- 3 entretenir les conditions d'une évolution saine de l'économie et les perspectives de croissance favorables en dosant judicieusement les politiques macro-économiques.

Une nouvelle méthode de coordination permettra de diffuser les meilleures pratiques et assurera une plus grande convergence des principaux objectifs.

ECONOMIE COMPETITIVE FONDEE SUR LA CONNAISSANCE

* Une société de l'information pour tous

Parmi les actions proposées:

- présentation d'un plan d'action global "eEurope" établi par la Commission et le Conseil en juin 2000. L'objectif est d'améliorer l'accès aux nouvelles technologies pour les particuliers, les administrations et les entreprises en raccordant plus de foyers à Internet et en stimulant le commerce électronique;
- - adoption d'une législation et d'un cadre juridique sur le commerce électronique, la monnaie électronique, la vente à distance de services financiers au cours de l'année 2000;
- - réduction des coûts d'utilisation d'Internet;

- - accès généralisé à l'Internet et aux ressources multimédias pour toutes les écoles d'ici la fin 2001, ainsi qu'à tous les services publics de base d'ici l'année 2003.

*** Recherche**

Parmi les actions envisagées:

- évaluation des performances des politiques nationales de recherche et de développement pour une meilleure coordination des programmes nationaux et communautaires de recherche pour juin 2000;
- - création d'un réseau transeuropéen à grande vitesse pour les communications scientifiques qui reliera les instituts de recherche, les universités puis les écoles pour la fin 2001;
- - élimination des obstacles à la mobilité des chercheurs en Europe pour attirer et retenir les scientifiques de haut niveau;
- - création d'un brevet communautaire pour réduire les coûts de protection intellectuelle pour la fin de l'année 2001.

*** Aide au développement d'entreprises novatrices**

- présentation d'un programme pluriannuel en faveur de l'entreprise pour 2001-2005;-
élaboration d'une charte européenne pour les PME.

*** Réformes économiques pour l'achèvement du marché intérieur**

- définition d'une stratégie pour l'élimination des entraves aux services d'ici la fin de l'an 2000;
- - accélération de la libéralisation de secteurs tels que le gaz, l'électricité, l'eau, les services postaux, les transports pour le printemps 2001;
- - modernisation des règles sur les marchés publics d'ici 2002;
- - rapport sur la réduction de la pression fiscale qui pèse sur le travail pour le printemps 2001.

MODELE SOCIAL EUROPEEN

*** Education et formation**

Parmi les objectifs:

- présentation d'un rapport par le conseil Education sur les objectifs futurs des systèmes d'enseignement avec des priorités communes au printemps 2001
- - réduire de moitié le nombre de 18-24 ans qui interrompent toute formation après le premier cycle du secondaire d'ici 2010;
- - définition des nouvelles compétences de base dont l'éducation et la formation tout au long de la vie doivent permettre l'acquisition;
- - accroître chaque année substantiellement la part du PIB consacrée à l'investissement dans les ressources humaines.

*** Emploi et protection sociale**

Parmi les actions envisagées:

- la coordination par la Commission européenne des politiques de lutte contre l'exclusion; les politiques nationales peuvent être complétées par des fonds structurels communautaires; des actions prioritaires sont définies pour des groupes cibles pour le mois de juin 2000;
- le Conseil européen de Nice (décembre 2000) doit arriver à un accord sur un agenda social européen intégrant les initiatives des différents partenaires concernés;
- la Commission européenne est chargée d'un rapport, pour le mois de décembre 2000, sur l'évolution de la protection sociale à long terme, notamment la viabilité des régimes de retraite à échéance 2020;
- porter le taux d'emploi de 61 % à un niveau aussi proche que possible de 70 % et pour l'emploi des femmes, passer de 51 % en moyenne à plus de 60 % d'ici à 2010.

*** Relations extérieures**

Le Conseil européen a réaffirmé que la paix, la prospérité et la stabilité de l'Europe du Sud et de l'Est sont une des priorités stratégiques pour l'Union européenne afin de pouvoir intégrer les pays des Balkans occidentaux dans le courant politique et économique de l'Europe: assistance et coopération économique et financière seront développées.